

Cassagne



notre village

BULLETIN MUNICIPAL HIVERNAL N°56

P 2 Editorial
P 3 Autour de la table du Conseil
P 4 Commune
P 8 Etat Civil
P 9 Actualités
P 11 En traversant le canton
P 12 Une personne, une mémoire,
un entretien

P 14 Sport
P 15 Divertissements
P 16 Au quotidien
P 20 Dates à retenir



Horaires Mairie : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 18 h

Tél 05.61.97.44.83

Email cassagne.mairie@wanadoo.fr



2014 se retire, déjà notre troisième bulletin municipal, déjà une année écoulée, des réalisations effectuées, d'autres diront, pas encore fait, toujours pas fini.

Les fins d'années sont le moment des bilans, des bêtisiers pour les uns, des projections pour préparer les exercices suivants, des bonnes résolutions pour d'autres.

L'équipe municipale a engagé les projets les plus importants et les plus impliquant à ce jour pour la commune tout en conduisant au quotidien les projets de proximité.

2015, c'est une année de certitudes pour notre équipe : aller au bout de nos projets, développer ou maintenir les services sur notre commune, limiter l'impact de la fiscalité sur nos foyers, continuer à travailler pour les intérêts de la commune.

2015, c'est une année d'incertitudes : quel sera le montant de la dotation de fonctionnement de l'État ? Quels seront les montants d'aide à l'investissement du Conseil Général ? Quel sera l'impact de la réforme territoriale sur les structures départementales et les intercommunalités ?

2015 s'annonce, en mon nom et au nom de l'équipe municipale : je vous présente tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos foyers à l'occasion de cette nouvelle année.



Autour de la table du Conseil !

Conseil Municipal du 17 octobre

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 17 octobre afin d'aborder les sujets suivants. Dans le cadre des compléments apportés par la loi de finance 2014 sur la **Taxe d'aménagement** (ancienne TLE Taxe Locale d'équipement), la commune a **voté son exonération** pour les abris de jardins soumis à déclaration préalable de travaux, les locaux à destination artisanale et industrielle, les commerces de détail dont la surface de vente est inférieure à 400 mètres carrés et 50 % de la surface excédant 100 mètres carrés pour les constructions à usage de résidence principale financés à l'aide d'un prêt à taux zéro renforcé (PTZ+).

La convention de prestation de service entre Mazères sur Salat et Cassagne votée a pour objectif de définir le cadre légal et économique de la mise à disposition d'un camion et d'un employé communal une demi-journée par mois pour une durée de 6 mois dans le cadre du ramassage des encombrants. Les modalités de la collecte apparaissent en page 16 de la rubrique « Au quotidien ».

Le Conseil a arrêté le **projet de produire du bois de chauffage** provenant des lots de la forêt communale. Des demandes de devis auprès des prestataires ont été émises. En page 5 de ce bulletin, vous trouverez toutes les conditions

pour souscrire à cette offre.

Le vote de la demande de subvention auprès du Conseil Général 31 pour l'aire de jeux permet de poursuivre la procédure afin de permettre sa mise en œuvre.

Taxe d'aménagement : Informations pratiques :

Son recouvrement se déroule en 2 échéances (12 et 24 mois) après la date de délivrance de l'autorisation.

La date de décision du permis tacite ou la date de décision de non opposition : 1 échéance (12 mois) si le montant est inférieur à 1 500 euros.

Conseil Municipal du 20 novembre

Les conseillers ont voté, au cours de cette session :

L'ouverture d'un poste à l'agence postale (15 h / semaine) afin de pourvoir au départ de Christelle JOULIA. La convention liant la commune avec la Poste prend fin le 30 novembre 2015.

La création d'un poste permanent à temps non complet (24 h / semaine) pour l'agent d'entretien, à compter du 1^{er} janvier 2015.

La reprise de l'élaboration du P.L.U., avec l'aide de l'A.T.D (Agence Technique Départementale). Le coût prévisible de ce projet s'élève à 15 000 € répartis comme suit 10 000 € pour le P.L.U. et 5 000 € pour l'étude environnementale liée aux zones classées Natura 2000.

Des demandes de subventions seront soumises aux services de l'Etat (DGD).

Les conseillers ont statué sur le fait que la poursuite du projet sera fortement corrélée aux montants des aides attribués par l'Etat.

Concernant **l'aménagement du carrefour du stade**, la Commission d'appel d'offres a ouvert les plis pour choisir la société qui sera en charge des travaux. L'entreprise COLAS a rassemblé les critères les plus proches du cahier des charges et se voit donc attribué ce marché.

Le prix du lot de bois d'affouage a été calculé à 29 euros par stère et proposé pour délibération aux conseillers municipaux.

L'avenir du service des pompes funèbres du SIVOM a été évoqué en raison de l'arrêt de la participation du Conseil Général. Le maintien de ce service public a été voté à la majorité par les membres.

La solution de mise en place de bungalows au niveau de l'Hôtel Communautaire pour régler les problèmes d'insalubrité des locaux actuels du SIVOM a été validée.

Un peu d'acronyme :

SIVOM : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple.

PLU : Plan Local d'Urbanisme.

ATD : Agence Technique Départementale

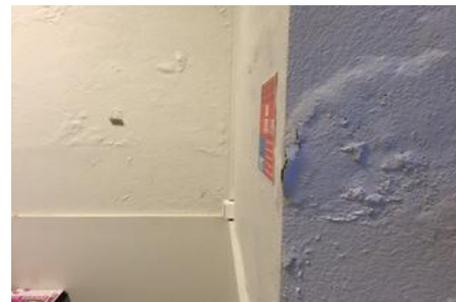
DGD : Dotation Générale de Décentralisation

Nos Chantiers

Hall de la Mairie



Le Hall de la Mairie va être rafraîchi afin d'éviter la propagation des infiltrations d'humidité. La réfection consiste à doubler la cloison côté ouest avec des plaques de plâtres hydrofugées tout en permettant une respiration à l'aide de grilles. Une finition à la peinture clôturera le chantier.



Carrefour du Stade

Au cours du mois de novembre, les plis pour sélectionner l'entreprise en charge de réaliser les travaux de **réaménagement du carrefour du stade de Bouque de Lens ont été ouverts**. La société COLAS mettra en œuvre ce chantier. La durée du chantier s'étalera sur plusieurs semaines. Plusieurs intervenants concernés par ces travaux se relaieront dans ce délai. Parmi les

nouveautés majeures la réalisation d'un trottoir à l'entrée du stade verra le jour. Comme vous avez pu le constater sur le bulletin municipal précédent, des îlots franchissables seront positionnés en lieu et place des Haricots existants.

Assainissement

Lundi 13 octobre 2014, le cabinet d'étude Prima ingénierie est venu présenté les scénarii d'assainissement aux différents acteurs techniques et économiques susceptibles d'être sollicité sur la mise en place d'une éventuelle solution collective. Un représentant du Syndicat des Eaux, une représentante du SMEA et un représentant du Conseil Général de la Haute Garonne.

Les cas de figures ont été clairement identifiés par les intervenants afin de passer à l'étape suivante que sera une comparaison chiffrée des éventuelles possibilités.

A ce titre, Prima Ingénierie produira une étude plus détaillée en termes de chiffrage financier ainsi qu'en termes de comparaison entre la solution collective et non collective.

Cette étude donnera lieu à une nouvelle présentation de la part du cabinet en présence des mêmes personnes.

Collecte de PHOTOS pour alimenter le site internet.

Transmettez nous vos photos papiers ou numériques représentatives de la vie du village.

Site internet

Au cours d'une précédente session du Conseil Municipal, le projet de lancer la construction d'un site internet officiel pour le village de Cassagne fut validé par l'ensemble de l'équipe.

L'objectif de ce dernier est de proposer à la population des facilités en ligne pour s'informer sur les différents services et démarches administratives. Il permettra également de suivre l'actualité municipale et communale au travers d'un agenda. Il ne viendra pas se substituer à l'actuel site, qui continuera d'exister, mais proposera une nouvelle gamme d'information.

La mise en place de ce site sera assurée par des élus et s'appuiera sur une offre d'hébergement faite par l'Association des Maires Ruraux de France au travers de l'association « Campagnol ». Cette solution s'adresse aux Mairies en milieu rural. Au-delà de l'aspect technique qui est rassurant dans la mesure où la sécurité, l'hébergement et la disponibilité sont assurés par Campagnol, les conseils de mises en œuvre par le biais du support sont réellement orientés dans la trajectoire de nos besoins.

Mise en ligne fin premier semestre 2015.

Bois de chauffage

Dans le cadre de la valorisation du potentiel de la forêt communale, une coupe d'éclaircie a été effectuée. Le bois résultant de cette coupe est mis à disposition de la population de Cassagne dans le cadre d'un affouage.

Le bois sera stocké en bordure de route. La mise à disposition est prévue pour le printemps 2015.

Essence : chêne

Volume d'un lot : 4 stères de bois

Longueur de coupe : 2 mètres

Tarif d'un stère : 29 euros

Modalités de souscription : A l'obtention de son lot, chaque souscripteur devra se présenter en Mairie pour obtenir son numéro d'emplacement une fois le paiement effectué auprès des services des Finances Publiques.

Nombre de lot : 1 lot par foyer

Lieu d'inscription : Mairie

Date limite d'inscription : 25 / 01 / 15

Ça s'est passé chez nous !

Conférence Gaz de Schiste : Jacques DELOUVRIER

Les gaz de schistes, un sujet qui fait débat...

C'est pourtant une réalité aux U.S.A., mais encore un mythe dans la plupart des pays potentiellement producteurs, dont la France.

Je remercie l'association A.S.A. (Arbas Salat Association), qui m'a invité le vendredi 17 octobre à présenter ce thème à la Salle des Fêtes de Cassagne. Je vous livre un résumé de cette conférence, qui bien entendu n'engage que moi-même.

Le gaz de schiste est un gaz strictement identique au gaz des gisements conventionnels (appelé communément gaz de ville). La seule différence est qu'il est resté bloqué dans la roche où il s'est formé, et ce depuis des millions d'années !

C'est là toute la problématique de son exploitation : il est resté bloqué depuis des millions d'années là où il s'est formé, **mais nous voulons**

l'extraire à l'échelle d'une vie humaine...

D'après les statistiques américaines de l'E.I.A. (Energy Information Agency), ce gaz couvrirait des surfaces considérables dans le sud-est de la France. Il y aurait, en réserves récupérables, l'équivalent de 100 ans de consommation actuelle. Balivernes... L'affirmation de telles réserves par une agence américaines a créé de nombreux malentendus, non seulement en France, mais à l'échelle de toute l'Europe. En fait les Américains ont simplement utilisé des équivalences entre leurs gisements (immenses et confirmés) et notre environnement géologique.

Soyons très clair, il n'y a jamais eu en France un seul forage d'exploration au gaz de schistes, et sans forages ni fracturations, il est strictement impossible d'estimer nos réserves.

Je citerai l'exemple de la Pologne, où une exploration sérieuse a été faite par plusieurs « majors » de l'industrie pétrolière (Exon-Mobil, Total, E.N.I., etc.). D'après les mêmes statistiques américaines, les Polonais avaient aussi l'équivalent de 100 ans de consommation actuelle. Après 50 à 100 forages d'exploration (ce chiffre varie selon les sources), les réserves récupérables ont été divisées par trois, et on estime qu'il faudrait encore 200 à 300 forages d'exploration pour les confirmer. De nombreuses compagnies pétrolières, déjà échaudées par l'investissement initial, ont déclaré forfait...

Le vrai problème de la France est que l'exploration géophysique est impossible, suite à une loi du 21 septembre 2012. De même, les essais de production sont également impossibles, suite à une autre loi du 13 juillet 2011 qui interdit la fracturation hydraulique.

Pourtant, ces fracturations sont des opérations courantes à l'échelle mondiale. Il est estimé aujourd'hui que plus de 1.500.000 fracturations ont été faites dans le monde, de même qu'on continue à en faire autour de 50.000 par an.

En France, il y a eu au moins 45 fracturations de faites sans problèmes particuliers. Ce chiffre ne tient pas compte de nombreuses fracturations pratiquées en géothermie, ou en recherche d'eau classique, etc. C'est ainsi que j'ai personnellement pratiqué une fracturation sur un forage d'eau à Saint-Lary Soulan, afin d'alimenter la balnéothérapie de Saint-Lary Soulan !

Plusieurs pages et de nombreux schémas seraient nécessaires pour vous présenter en détails les aspects environnementaux liés à l'exploitation des gaz de schistes, ce que je ne ferai pas. Pour les personnes qui veulent approfondir, je recommande de consulter sur Google le rapport dit « i1581.pdf » de l'Assemblée Nationale, novembre 2013. De même, et toujours sur Google, il existe un

autre rapport de l'Institut Montaigne de juillet 2014 très récent et bien informé : «Gaz de Schistes, comment avancer ? ».

Bien entendu, pour des questions spécifiques, je me tiens volontiers à votre disposition (jacques.delouvrier@wanadoo.fr).

Pour résumer rapidement, le problème majeur est le manque d'information pour le public. Par ailleurs, il existe également des solutions alternatives à la fracturation telle qu'elle a été pratiquée en France, mais ce sont des opérations beaucoup plus onéreuses, car innovantes... Je citerais par exemple des additifs chimiques basés sur des produits issus de l'agroalimentaire (le « steamclean » d'Halliburton). De même, il est possible de faire des fracturations au propane, ou au gaz carbonique, sans utiliser de l'eau. Ces opérations sont de plus en plus courantes au Canada, où suite à un climat rigoureux l'eau est souvent

sous forme de glace, donc inapte à la fracturation.

Je terminerais en vous présentant mes convictions personnelles, qui sont celles de la majorité des spécialistes familiers de l'exploration et de l'exploitation du pétrole et de l'eau.

Je demande simplement le droit d'expérimenter. Il est en effet important, pour la transition énergétique que nous avons tout à cœur de réussir, de savoir si on peut compter sur nos réserves en gaz de schiste. Ne pas oublier que le gaz est deux fois plus « propre » que le charbon, énergie vers le quel de nombreux états se tournent lorsqu'ils veulent diminuer leur part d'énergie nucléaire.

Par ailleurs, même si nous avons des réserves récupérables importantes, ne pas oublier aussi que notre industrie touristique est là et bien là, et qu'il est important de la maintenir à très haut niveau pour notre balance commerciale.

Clôture saison Cyclotourisme

Dimanche 19 octobre, Cassagne, étape de clôture incontournable de la saison cyclotouriste. La fraîcheur matinale toujours appréciée des sportifs et les paysages de cet automne naissant ont attiré des coureurs de tout le département. Les parcours avaient pour thème le tracé du Lens. Dessiné par le président du MCS Cyclotourisme Monsieur Jacques LAPEYRE, les parcours remontaient les 25,7 km de courbe de la rivière jusqu'à sa source coulant à Lasserre.



Les mollets des participants ne sont pas restés indifférents à l'assaut de nos petites Pyrénées dont l'épithète "petites" avait dû être ajouté par des automobilistes dominicaux. Les cyclistes purent trouver du réconfort dans la Salle des Fêtes de Cassagne, abritant un ravitaillement, spécialement adapté pour revigorer les organismes et radieusement servi par l'équipe du MCS Cyclotourisme.

2 parcours proposés aux cyclistes :

- L'un de 65 km, jugé difficile par les concepteurs, remontait à la source du Lens de Cassagne à Lasserre, puis Lara, Bonrepaux, Labastide du Salat Touille, Sarradas, Bouque de Lens et enfin une dernière côte vers Cassagne.
- Le second de 35 km bifurquait à Mercenac pour rejoindre Betchat, et enfin descendre vers Marsoulas et Cassagne.

Soirée vin nouveau

Le vendredi 21 novembre, le vin nouveau posé sur les tables de la Salle des Fêtes de Cassagne a réuni plusieurs personnes venu se réchauffer à ses structures toujours aromatiques. La vente d'assiette de produits fromagers, de charcuterie s'est mariée subtilement au tannin des vins proposés. S'était également invitée dans nos bols, une des couleurs dominante de l'automne, l'orange fumée de la soupe au potiron. Sans oublier les châtaignes grillées de circonstance. Le comité Animation et Loisirs fut heureux d'accueillir les villageois venus partager le verre de l'amitié.

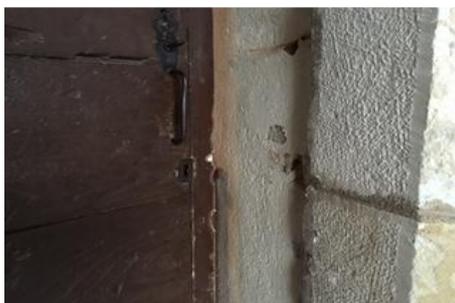


Commémoration du 11 novembre



Quelques dizaines de personnes sont venus commémorer l'armistice de la première guerre mondiale le mardi 11 novembre dernier. Les commémorations se sont poursuivies à Marsoulas, Mane, Salies et Mazères.

Intrusion dans l'église de Cassagne



Dans la nuit du samedi 29 au dimanche 30 novembre, la porte de l'église de Cassagne a été forcée. Un ou plusieurs individus ont ensuite fractionné le tronc le vidant en partie de son contenu. En dernier lieu, de la peinture verte a été projetée dessus. La gendarmerie de garde a été contactée dès le dimanche matin après que M. FEUILLERAT ait prévenu Monsieur le Maire qui a aussitôt déposé plainte.



Ça va se passer chez nous !

Agenda

Le premier rendez vous pour le prochain trimestre aura lieu le vendredi 9 janvier 2015 à l'occasion des vœux du Maire. Au cours de cette soirée, un bilan de l'année écoulée et des projets à venir seront exposés.

Au cours du mois de février ou mars, le Comité Animation ouvrira un café ponctuel dans la Salle des Fêtes afin de proposer aux habitants de se rencontrer et discuter.

Les Vœux du Maire pour l'année 2015.

SALLE DES FÊTES DE CASSAGNE

Vendredi 9 janvier à 18 h 30

Modalités d'inscription : contacter le secrétariat de la Mairie au 05 61 97 44 83 ou d'adresser un mail à cassagne.mairie@wanadoo.fr en mentionnant le nombre de participants (adultes et enfants) avant le mardi 6 janvier 2015.

Etat civil

Leur premier automne !

Le vendredi 14 novembre, Claire GARDELLE est venue au monde. Nous lui souhaitons la Bienvenue et adressons toutes nos félicitations aux parents.



Décès

Nous ont quitté :

Le jeudi 30 octobre, Madame Yvette GARCIA.

Le mardi 9 décembre, Monsieur Georges HYACINTHE à l'EHPAD Les Jonquilles à Salies du Salat

Jean TIROLE, prix Nobel d'économie 2014



Le 13 octobre dernier, Jean TIROLE a reçu le prix de la banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel.

Le prix récompense son "analyse de la puissance du marché et de la régulation". Il est le Président et un initiateur de la TBS (Toulouse Business School) qui ouvrit ses portes en 2007.

Apparaissant au premier rang des écoles européennes pour la qualité de ses parutions, elle attire de nombreux doctorants du monde entier.

La politique, il n'y pense pas car selon lui un "Intellectuel doit être indépendant", il peut aider, conseiller, contribuer sur demande mais préfère le bouillonnement de recherche de ses laboratoires.

L'homme est qualifié de modeste et honnête et doté de capacité intellectuelle exceptionnelle. Il a attaché une belle médaille au cou de la France, fait briller le monde universitaire Toulousain, et plus simplement interpellé la population de Cassagne sur cet illustre "résident secondaire".

Réunion Cantonale.

Le 3 décembre s'est tenue à Cassagne la réunion Cantonale de programmation de la voirie départementale en présence des services du Conseil Général, des Maires du Canton de Salies, de la Gendarmerie et du Centre d'Incendie et de Secours.



Le Président du Conseil Général, Pierre IZARD, le Conseiller Général, Jean-Louis IDIART et la première adjointe au Maire de Cassagne, Joëlle GAILLARD.

L'association du Carillon de Cassagne laisse sa place à l'Amicale

Il était une fois en l'an 1998, un groupe d'habitants du petit village de Cassagne, posé sur un plateau pré pyrénéen, qui lors de soirées couchantes d'été, à l'heure où l'on consulte sa mémoire, ont regardé ensemble vers le clocher tour pour l'habiller de nouveaux caissons. Pour donner vie à leurs rêves ils créèrent l'association du Carillon avec Jean BOURGADE comme président. Quelques 14 cloches plus tard, 22 parrains et marraines

ont le sentiment d'avoir apporté au village une grande œuvre comme avaient pu l'être la construction de l'école primaire laïque en 1900, le remplacement du clocher mur par un haut clocher en 1908 et l'achèvement de la Mairie et de sa Salle des Fêtes en 1953, le moment est venu de dissoudre l'association pour conserver une Amicale. Cette génération nous aura laissé des notes glissantes entre les abat-sons,

de la musique se diffusant dans notre village pour l'éternité et pour les oreilles attentives.

En guise de conclusion, je vous laisse relire le discours d'introduction du 24 janvier 1999 de Jean BOURGADE, jour du premier baptême des cloches Marie Joséphe et Marie Jeanne (ré dièse et fa), il dessine les contours de ce projet culturel, spirituel, intemporel :



Mes amis,

Deux mots pour faire l'historique de cette cérémonie. Je n'ai pas le don de la parole, aussi je lirai ce que je veux vous dire.

Quelques personnes de Cassagne, entres autres Jeannette BLANC et Pierre BAUDOIN, Emile CANAL caressaient depuis longtemps l'idée de voir installer une cloche supplémentaire.

Nos trois anciennes

1728 avènement de Louis XV

1820 la restauration après l'empire

1846 proche de l'avènement de la 2ème république, fin du règne de Louis Philippe

Ont vécu pas mal d'évènements, joyeux ou tristes mais qui ont marqué notre vie.

Elles ont sonné pour les baptêmes, mariages, décès, mais aussi le tocsin pour le feu, les guerres, à la volée pour les armistices. Plus près de nous le huit mai 1945, Alexandre CANAL, Jean Marie SANS et d'autres dont j'ai perdu le nom, ont fait tourner joyeusement les cloches durant toute l'après midi de ce jour-là.

Les cloches sont l'âme d'un village. Nous nous sommes décidés en mai dernier. Un groupe de volontaires a fait appel à vous tous pour acheter une cloche supplémentaire. Un de mes amis, Rémy pour ne pas le nommer, à qui je faisais part de notre projet, me rétorqua : "lancez vous, Dieu vous aidera. Il était bon prophète.

Nous avons recueilli 43635 francs, ce qui nous laissait entrevoir l'achat de deux cloches.

Notre Maire Jean CAZABET et le Conseil Municipal décidaient alors de compléter la somme et ainsi souscription, subvention du Conseil Général et appoint de la municipalité ont permis le financement de deux cloches.

Quelles notes donnent nos anciennes cloches ?

Le problème a été résolu avec l'aide de Madame Christine LAUGIE professeur agrégé de musique de Pamiers et Monsieur Régis DELORT professeur agrégé de musique de Martres Tolosane.

Puis Madame LAUGIE, carillonneur de Pamiers et présidente de l'association carillons en pays d'Oc avec son expérience et compte tenu des mélodies que nous voudrions jouer, a défini la note de chacune des nouvelles cloches.

Un baptême nécessite, parrain, marraine et nom.

Parmi le groupe de bénévoles, nous avons choisi pour la première cloche, les deux membres les plus avancés en âge mais toujours jeunes d'esprit, pour être marraine et parrain, Jeannette BLANC et Joseph ARJO.

Pour la deuxième, les deux membres les plus jeunes soit Brigitte SASSI et Emile CANAL.

Quant à leur nom, notre village ayant la vierge Marie comme sainte patronne, elles s'appellent toutes deux Marie, et pour les distinguer Marie Josèphe pour la première et Marie Jeanne pour la seconde.

Aujourd'hui grâce à vous, à la municipalité avec l'aide du Conseil Général et l'expérience de Madame LAUGIE nous avons la base d'un carillon harmonieux.

Nous vous en remercions bien vivement.

Demain, nos enfants, nos petits enfants, mais peut-être nous encore, pourrons compléter ce carillon et jouer tout ou partie du répertoire d'André BOUERY musicien poète Gascon d'Aspet.

L'association "le carillon de Cassagne " qui a pour but la conversation et l'extension du patrimoine campanaire du village, s'y emploiera.

24 janvier 1999

15 h 00 en l'église de Cassagne

Jean BOURGADE

Communauté de Communes

La commission pour le développement économique, présidée par Jean-Bernard PORTET (Vice président de la CCSS et Maire de Roquefort) s'est réunie pour la première fois de son mandat le mercredi 24 septembre. L'objectif était de faire un constat sur l'activité économique du canton afin de dresser un plan d'action visant à développer l'industrie, le commerce, les services présents et favoriser l'implantation de nouvelles structures. Ce afin de faire face aux diminutions des dotations de l'Etat.

Un bilan produit par la chambre du commerce a permis de poser des chiffres sur la vie entrepreneuriale en

date de juin 2014. Afin de poursuivre le constat, la commission a acté de rencontrer les différents acteurs des secteurs socio professionnels appartenant au milieu industriel, du commerce de l'artisanat, de l'agriculture et médical.

Les décisions prises lors de cette réunion furent donc de rencontrer les professionnels de santé le 30 octobre 2014, afin de faire face aux imminents départs en retraite de bon nombre de médecin du canton dans les 2 à 4 prochaines années.

La chambre Commerce et de l'Industrie donnera les adresses au secrétariat de la CCSS, qui les invitera à une réunion à 20 h 30.

- Rencontrer en partenariat avec la CCI, les industriels le 25 novembre 2014.

- Rencontrer à 20 h 30 en décembre 2014, les acteurs du monde agricole, en parallèle avec la Chambre d'Agriculture et l'Association Cantonale de Vulgarisation Agricole. Ce groupe doit inclure des agriculteurs, des producteurs locaux réalisant de la vente directe, des maraîchers, des apiculteurs....

- Rencontrer les commerçants et artisans en janvier 2015 avec l'aide de la CCI et de la Chambre des Métiers.

Commission d'Action Sociale de la Communauté des Communes du 30 septembre

Membres :

M^{me} ARTIGUES Roselyne,
Présidente de la Communauté des Communes,

M^{me} REBELLATO Danielle, Vice-Présidente en charge de l'Action Sociale,

M^{me} ALCARAZ Dominique de Cassagne,

M^{me} BUC Véronique de Urau,

M^{me} CERTAIN MASERN Hélène de Mazères / Salat,

Mr GRAMONT Joël de Cassagne,

M^{me} GUALTER SOLE Marie de Mane,

M^{me} LAFITTE Clémence de Salies,

M^{me} RE Solange de Roquefort/Garonne,

M^{me} REY Martine de Roquefort/Garonne,

M^{me} ROBERT Monique de Montsaunés,

Mr St MARTIN Eric de His,

Services relevant de l'action sociale :

SAD : Service d'Aide à Domicile,

SSIAD : Service de Soins

Infirmiers d'Aide à Domicile,

MULTIACCUEIL : Crèche,

RAM : Relais d'Assistantes Maternelles,

Une présentation de

l'organigramme du personnel et de

l'organisation de l'ensemble des

services nous a été détaillée.

Fonctionnement de la Commission d'Action Sociale :

Des réunions de travail par groupe, conduites par la Présidente et la Vice Présidente, seront initiées (en journée).

Participent à ces réunions : La directrice de l'Action Sociale (M^{me} Emmanuelle DURAND), la secrétaire générale et les responsables du service, des représentants du personnel, des usagers, des partenaires institutionnels (CAF, Conseil Général), Agence Régionale de la Santé, des élus.

La Commission se réunira une fois par an pour le bilan des différents services et la présentation des travaux avancés par les groupes.

Derrière le regard de Monsieur FERNANDES

Bonjour M. FERNANDES, aujourd'hui, j'embarque dans votre vaisseau domicilié à la Rouaoude pour nous entretenir de votre occupation artistique qu'est la photo montage numérique.

L'art interpelle les individus visuellement et tactilement, il propose des idées, dénonce des événements, raconte des paysages, sculpte la beauté, joue avec les figures de styles. L'émotion palpable de la musique, l'éclat d'une peinture, la posture d'une sculpture, la capture d'un visage, la lumière dévoilant un panorama, l'orfèvrerie d'un texte, de dialogues, la musicalité d'un sonnet, le tempo d'un quatrain ; au bout de tous ces modes d'expressions, la sensibilité. Celle du regard, de l'écoute, du toucher, traduite par un pinceau, un stylo, un objectif, un maillet, ou les touches d'un clavecin et puis un jour, l'électricité alimenta nos demeures offrant un champ de possibilité immense à la naissance de nouveaux outils.

Comment définissez-vous votre activité artistique ?

FF : C'est avant tout un moyen d'expression. Le début de la photo montage se situe dans la période 39-45 avec John HEARTFIELD qui a créé des montages à des fins de propagandes anti nazi. A l'origine, il y a 2 créneaux un courant plus artistique amené par le surréalisme et un autre, axé sur la politique au travers de la contre propagande.



Sur quel axe vous situez vous ?

FF : Les 2.

Une première série « l'enfer du décor » qui est une critique sur le monde contemporain qui a vocation à lancer des débats et à centraliser les informations pour obtenir une objectivité la plus juste possible. Un autre axe plus poétique autour de la mythologie grecque. Le montage donne la possibilité de revisiter ces thèmes, berceau de notre civilisation, et de l'adapter à notre environnement actuel.

Quel parcours vous a conduit au photo montage ?

FF : Du temps, de la patience et de l'acharnement. J'ai débuté par de la sculpture, de la photographie macroscopique et de la poésie. La poésie reste un de mes moyens d'expressions favori. La photo montage est un travail de composition qui se rapproche de la peinture et accessible à toutes et à tous.

J'ai vu que vous faisiez également des œuvres sur commandes, cela peut être un logo, la réalisation d'une idée. Est-ce que ce cadre professionnel ne censure pas votre créativité ?

FF : Cela soulève des questions éthiques! Je procède de la manière suivante ; je présente mon mode de fonctionnement, l'état d'esprit dans lequel je travaille. Je fais plusieurs propositions visuelles. Arrivé à un certain point si cela ne me convient pas, j'arrêterai. L'idée est de ne pas me dénaturer! La liberté de création puise sa source dans le fait que je ne suis aucun alignement ni aucun courant.

Comment composez-vous, trouvez vous l'inspiration?

FF : Je fonctionne selon 3 modes. Je suis seul accompagné de musique. La musique permet d'élever ma création et de lui donner une continuité !



Birth of Jazz : Fabien FERNANDES

Je suis en famille, la vie se déroule dans la maison normalement.

Enfin j'aime aussi travailler dans l'urgence, dans la spontanéité car lorsqu'une idée se révèle, il est important d'en tracer les contours, de prendre quelques notes sinon elle se perd.

Qu'est-ce que l'art pour vous ?

FF : L'aspect esthétique associé à un message. Il s'agit pour moi d'un mode d'expression qui est mis à la disposition du public. L'idée n'est pas d'imposer une idée mais que les personnes y viennent d'elles-mêmes et de leur donner la liberté de s'interroger, de s'émouvoir sur ce qui est présenté. Rendre l'art populaire dans le bon sens du terme, tendre vers ce que propose le street art, une liberté d'expression mise à disposition de tous.

La liberté d'expression provient du fait que je suis pas des courants ou respecte un alignement. Néanmoins, j'essaie de rester sans l'esprit d'origine des pionniers de la photo montage, c'est à dire que sur toutes les photos trouvées sur la banque universelle qu'est internet, je ne fais que du découpage. Les images ne sont pas retouchées avec des effets des peintures, les seuls jeux que je m'autorise concernant la lumière, le contraste, la couleur... Ce afin de rendre une homogénéité et une harmonie visuelle dans mes œuvres. Certains travaux demandent une centaine d'heures de travail, afin d'obtenir des résultats qualitatif en termes de montage et de mise en scène et de chromatisme des couleurs.

Si cet entretien a éveillé votre curiosité, vous pouvez consulter une partie du travail de M FERNANDES sur son site internet

<http://valerielatger.wix.com/fabien-fernandes-art>

Vous pouvez retrouver les coordonnées de M. FERNANDES en page 19 de ce bulletin.

Enfin nous terminerons par le questionnaire sur votre Cassagne.

Votre lieu favori ?

FF : La vue du village depuis le Cap del Marot, mais aussi de l'autre côté un magnifique panorama sur les Pyrénées.

Un jour particulier dans la vie du village ?

FF : La journée porte ouverte avec repas à la ferme qui fabrique le fromage de brebis qui a lieu à la fin de l'été.

MCS Rugby



La première phase du championnat pour nos séniors rendra son verdict, avant la fin de l'année. A deux rencontres de la clôture pour la « A » tout est loin d'être joué. Quatrième de poule derrière le leader intouchable AUTERIVE, mais à trois et deux points du dauphin LAROQUE D'OLMES et de

MONTESQUIEU VOLVESTRE actuellement sur la troisième marche du podium, les « rouge et noir » peuvent encore espérer accrocher une place dans le trio de tête et jouer les « Play Off », synonyme d'une fin de saison sans pression avec un maintien en Honneur assuré qui pourrait apporter, sait-on jamais, de belles choses.

Cela ne sera pas simple avec l'accueil d'AUTERIVE et un déplacement à LAVELANET. Si les bons résultats n'étaient pas au rendez-vous, le MCS jouera alors les « Play Down » compétition difficile s'il en est, avec une descente aux enfers pour le moindre faux pas. Il faut y croire !

L'équipe B quant à elle, formation en reconstruction, qui a incorporé beaucoup de jeunes suite à une modification des catégories d'âges, a connu des débuts difficiles. Depuis quelques dimanches des progrès sont enregistrés. La seconde phase devrait permettre aux protégés d'Eric CHERTA et Loïc RAUFAST de rebondir. Croisons les doigts.

Les équipes Juniors - Cadets du regroupement MCS / CAZERES ont quant à elles bien débuté leurs saisons. Les plus grands avec cinq victoires dont deux à l'extérieur et une seule défaite à VIC EN BIGORRE, sont dans le peloton de tête de leur compétition. Ils ne devraient pas connaître de difficultés pour se qualifier pour les phases finales.

Les plus jeunes, très nombreux, ont permis d'aligner deux équipes tous les samedis. La formation à XV engagée en TEULIERES B a certes connu un petit revers, lors de son déplacement à VIC EN BIGORRE. Toutes les autres rencontres par contre se sont soldées par autant de victoires, sur des scores fleuves dépassant chaque fois les soixante points. Leur fin de saison pourrait apporter d'agréables surprises.

Tout comme celle des cadets à XII managée par Philippe SOUQUET, qui en championnat territorial n'a connu que des succès.

A signaler que cette catégorie de moins de seize ans, a déjà ramené un bouclier sur les berges du Lens en remportant le titre de champion départemental de Rugby à VII.

Félicitations à tous !



CLASSEMENT CLUB

- 1 ▶ S A AUTERIVAIN
- 2 ▶ ENTENTE SPORTIVE LAROQUE BELESTA
- 3 ▶ AM SP MONTESQUIEU VOLVESTRE
- 4 ▶ MAZERES CASSAGNE SPORTS
- 5 ▶ AVENIR MURETAIN
- 6 ▶ STADE LAVELANETIEN

PTS	J	G	N	P	GA	PB	NEI	NF
27	8	6	0	2	8	3	0	0
22	8	4	1	3	34	4	0	0
21	8	4	0	4	67	5	0	0
19	8	4	1	3	12	1	0	0
12	8	3	0	5	-67	1	0	0
11	8	2	0	6	-54	3	0	0

MCS Gymnastique

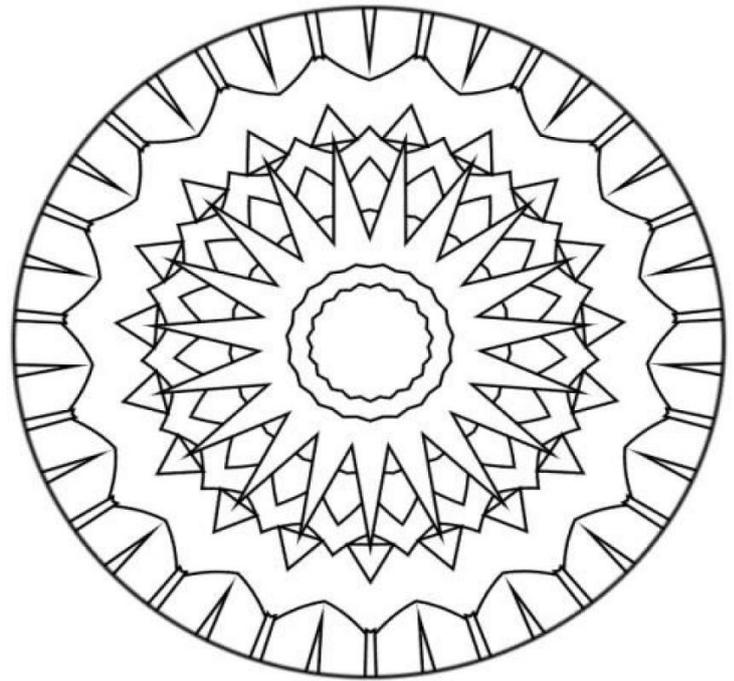
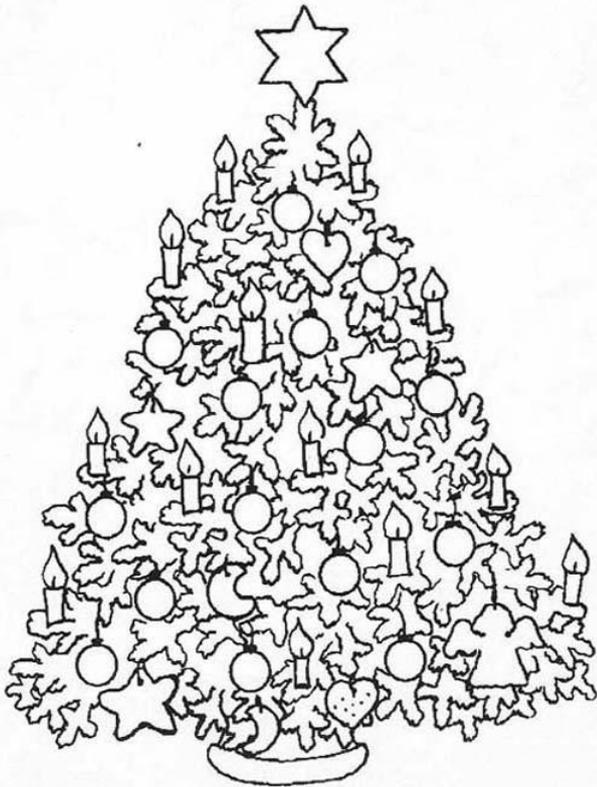
L'association de gymnastique n'étant plus affiliée à la fédération de gymnastique volontaire, ses statuts ont été modifiés et son titre devient MCS GYM LOISIR. La reprise des cours a eu lieu le mardi 16 septembre et ils sont assurés

tous les mardi soir à 21 h à la salle du 1^{er} Mai de Mazères par Yoan GUIRAL et Djamel BOUDRISSA (une fois par mois pour des séances de yoga à la salle des fêtes de Cassagne.

Le nombre de licenciés reste stable avec une vingtaine de personnes environ, les séances se déroulant toujours dans une bonne humeur générale !!

Coloriage pour les petits !

Coloriage pour les grands !



Une petite histoire !



Le Vendeur de Tapis

Monsieur Cochonnet vend des tapis et il a une réputation bien méritée car il fait preuve de beaucoup d'habileté pour convaincre ses clients d'acheter ses produits. Il fait du porte à porte et grâce à sa gentillesse et à son amabilité, il est toujours le bienvenu.

Il est fort rare que quelqu'un le reçoive mal ou lui ferme la porte au nez, ce qui arrive pourtant fréquemment aux gens de sa profession. Un jour, il frappe à la porte de l'illustre M. Canard, certain de vendre son meilleur tapis à ce nouveau client; aussi, quand M. Canard ouvre sa porte, avec méfiance, il est aussitôt pris au piège.

- Qui êtes-vous, brave homme ? - dit M. Canard.

- Bonjour, Cher Monsieur. Je viens vous offrir un tapis d'une qualité exceptionnelle; il vient de la fameuse ville des "Mille et une nuits" - Regardez, Monsieur, regardez- Il est digne de vous, n'est-ce pas ? - dit M. Cochonnet.

- Mais... enfin, je... - répond M. Canard en hésitant.

- Je vois qu'il vous plaît, Monsieur. Il est à vous pour une somme modique et vous faites une très bonne affaire! - insiste M. Cochonnet.

M. Canard aurait beaucoup de choses à dire à ce vendeur audacieux, mais celui-ci ne le laisse pas parler. En un clin œil M. Canard se retrouve en possession d'un tapis coûteux dont il ne voulait même pas. Prenez garde, mes petits amis, et réfléchissez un peu avant de faire un achat.



Permanence Mairie

A titre expérimental, deux Conseillers Municipaux assureront une permanence tous les seconds samedi du mois entre 10 h 00 et 12 h 00.

Au-delà des diverses informations que vous aurez besoin de nous faire remonter, vous pourrez profiter de ces horaires pour venir :
Déposer/retirer vos demandes de Carte Nationale d'Identité,
Déposer vos demandes de Certificats d'immatriculation.

Jour des permanences
Samedi 11 octobre
Samedi 8 novembre
Samedi 13 décembre
Samedi 10 janvier
Samedi 14 février
Samedi 14 mars



Collecte des encombrants

A titre expérimental durant 6 mois seront collectés :

- ✓ mobilier (table, chaises, armoire...),
- ✓ matelas,
- ✓ sommiers,
- ✓ appareils de gros électroménager (lave-linge, réfrigérateur, gazinière...)

Toutefois, certains déchets bien que volumineux ne sont pas considérés comme des encombrants, notamment, **ne seront pas collectés :**

Les gravats qui doivent être amenés en déchetterie,

Les déchets verts (herbe tondue, branchages ...),

Les pneus usagés (qui doivent être repris gratuitement par votre garagiste),

Les bouteilles de gaz qui doivent être reprises gratuitement par le vendeur ou remise à un point de collecte,

Les tôles ondulées,

Les véhicules à moteur (carcasses de voitures, cyclomoteurs...).

Comment prendre rendez-vous ?

Contactez la Mairie au 05.61.97.44.83, pour prendre rendez-vous, une date de passage vous sera communiquée.

Laissez vos encombrants visibles et accessibles à l'extérieur de votre résidence le matin du passage.

Courrier : demande de La Poste

Pour faciliter la distribution du courrier, La Poste vous rappelle de mentionner le numéro de votre habitation. Il est nécessaire d'effectuer les mises à jour auprès des organismes et contacts.



Nuisances sonores

Pour tout bruit est entre 22h et 7h du matin et audible d'un appartement à un autre, l'infraction pour tapage nocturne est présumée sans que ce bruit soit répétitif, intensif et qu'il dure dans le temps.

L'auteur du tapage doit toutefois être conscient du trouble qu'il engendre, sans prendre les mesures pour y remédier.

Démarches amiables

Dans tous les cas, est recommandé successivement :

-de s'entretenir avec l'auteur du bruit pour l'informer des désagréments;

-de s'informer à la mairie pour vérifier s'il existe un arrêté réglementant le bruit ou l'activité en cause (il existe par exemple des arrêtés municipaux qui réglementent l'usage des tondeuses à gazon). Si l'immeuble est en copropriété, il est utile de vérifier le [règlement de copropriété](#) qui peut limiter ou interdire certains bruits ;

-d'adresser à l'auteur du bruit un courrier simple, puis recommandé avec avis de réception si la gêne persiste ;

Etat civil, où s'adresser ?

Pièces	Lieu de constitution et dépôt du dossier
Carte Nationale d'Identité (CNI) valide dans l'EEE	Mairie de Cassagne Tél : 05 61 97 44 83 Horaires d'ouverture : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 15h00 - 18h00.
Passeport	Mairies les plus proches : Mairie d'Aspet Place de la République 31160 ASPET Tél : 05 61 88 40 22 Horaires d'ouverture : du mardi au jeudi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 16h00 Le vendredi : 09h00 - 12h00 Le samedi : 9h00 - 12h00 Mairie de Cazères Place de l'Hôtel de ville 31220 CAZERES Tél : 05 61 98 46 00 Horaires d'ouverture : lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Permis de conduire (en cas de perte, vol, détérioration) - Valide dans l'EEE	Préfecture de Toulouse 1 Place Saint-Étienne 31038 Toulouse Tél : 05 34 45 34 45 Sous Préfecture de Saint Gaudens 2, Rue du Général Leclerc B.P. n° 169 31806 SAINT-GAUDENS CEDEX Tél : 05 61 94 67 67
Permis de conduire international Peut être nécessaire Hors EEE**	Par correspondance Préfecture de Toulouse 1 Place Saint-Étienne, 31038 Toulouse Tél : 05 34 45 34 45 Site Web : http://www.haute-garonne.gouv.fr
Certificat d'Immatriculation	Sous Préfecture de Saint Gaudens 2, Rue du Général Leclerc B.P. n° 169 31806 SAINT-GAUDENS CEDEX Tél : 05 61 94 67 67 Mairie de Cassagne Tél. 05 61 97 44 83 Horaires d'ouverture : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 15h00 - 18h00.

*Pays de l'Espace économique européen (EEE) : Allemagne - Autriche - Belgique - Bulgarie - Chypre - Croatie - Danemark - Espagne - Estonie - Finlande - France - Grèce - Hongrie - Irlande - Islande - Italie - Lettonie - Liechtenstein - Lituanie - Luxembourg - Malte - Norvège - Pays-Bas - Pologne - Portugal - République tchèque - Roumanie - Royaume-Uni - Slovaquie - Slovénie - Suède.

**Permis de conduire Hors de l'EEE : vous pouvez être autorisé à conduire temporairement (entre 3 mois et 1 an selon les pays) soit avec votre permis de conduire français ou un permis de conduire international.



L'agence postale communale



Accès internet

L'Agence Postale Communale est ouverte tous les après-midi de 15 h à 17 h 45, dans les locaux de la Mairie.

Vente de produits postaux :

- Carnets de timbres (classique, de collection, en lettre verte ou en lettre prioritaire),
- Timbres (écopli, 20g, 50g, 100g),
- Lots de 10 enveloppes « Prêts à Poster » (lettre prioritaire ou lettre verte),
- Emballage Colissimo (format M, L et XL),
- Enveloppe Prêt à poster Lettre suivie,
- Enveloppe Lettre Max.

Possibilité de passer des commandes par téléphone (05.61.97.44.83) :

- pour une quantité importante,
- pour s'assurer que le produit est disponible à l'agence.

Affranchissements pour des envois en France Métropolitaine ou à l'international :

- Lettre et Colis,
En envoi simple ou en recommandé, avec ou sans accusé de réception.

Opérations bancaires sur compte courant et compte épargne :

- Retrait,
- Versement,
(Montant maximum autorisé de 350 € ou de 700 € pour un compte joint).
- Dépôt de chèques.

Retrait des lettres recommandées ou des colis en instance.

L'intégralité du territoire de Cassagne est classée en zone blanche "internet".

Cela se traduit par des débits de faible puissance.

Pour apporter une alternative au réseau internet proposé par les grands opérateurs, le conseil général soutient une solution qui passe par une réception Wimax à l'aide d'une petite antenne positionnée sur la résidence du client.

Le CG31 subventionne la fourniture du matériel et l'installation à 100% sans avance de frais de la part du consommateur. Reste à la charge des personnes, les mensualités des forfaits sélectionnés.



Mairie / Contacts

Marie Christine vous accueille tous les jours entre 15h et 18h sauf le mercredi

Téléphone /Fax
05.61.97.44.83.

Egalement par email :
cassagne.mairie@wanadoo.fr

Si vous souhaitez solliciter un rendez avec Monsieur le Maire, merci de contacter le secrétariat selon les modes mentionnés ci-dessus.

Parmi les 3 sociétés en partenariat avec le CG31 :
WIBOX.fr au 09.87.87.00.00
OZONE.net au 09.73.01.10.00
ALSATIS.com au 09.70.247.247

Reste à savoir si votre habitat est éligible au Wimax, pour cela contacter le CG31, au 05.34.33.12.00, puis contacter la société de votre choix pour la fourniture de ce service.

Transport à la demande

Toute personne habitant sur le canton de Salies du Salat peut utiliser le transport à la demande pour se rendre à Salies du Salat

Le lundi :
Arrivée à Salies du Salat à 9h30
Départ de Salies du salat à 12h/12h30

Le mercredi :
Arrivée à Salies du Salat à 14h30
Départ de Salies du salat à 17h/17h30

Le prix du voyage (aller et retour) est fixé à 2 €.

L'inscription doit avoir lieu la veille avant 17 heures (pas d'appel les jours fériés ni les week-ends).

Contact : Transports DUCOS au 05.61.90.54.56



Nos entreprises

Electricité Générale
AMOUROUX Daniel
Tél. 06.01.91.50.98
Fixe 05.61.97.46.46
Email : court.jus.31@gmail.com

Plomberie
ANGLADE Bernard
Tél. 05.61.97.57.58

Plomberie
ROUGÉ Alexis
Tél. 05.62.01.47.52
Port.06.33.81.60.09

Garage automobile
MARTI Mathias
Tél. 05.61.97.44.19

Maçonnerie et Transport
MOUSSET Benoit
Port. 06.98.34.11.61

Maçonnerie
SUTRA Rémi
Tél.06.62.03.86.47

Industrie
3 M Purification
Tél. 05.61.97.44.06

Exploitation
Agricole ovine et fromagerie
LES BESSOUS
(G.A.E.C)
Tél. 05.61.87.19.34
Port.06.17.39.28.96

Peinture
HERNANDEZ Jean-Michel
Tél.05.61.97.44.77

Peinture
MARSOLAN Christophe
Tél.06.42.09.70.66

Fabrication sacs à main en Tissu
COFI N TEA
Tél.06.78.78.26.87
Site : www.etsy.com

Création numérique
FERNANDES Fabien
Tél. 05.61.87.72.27

Réflexologie Plantaire
LONGUEVILLE Christine
Tél.06.61.64.14.97

Si vous souhaitez vous faire connaître merci de nous le remonter en transmettant un mail à l'adresse Cassagne.mairie@wanadoo.fr ou par l'intermédiaire du bulletin.

Si vous souhaitez recevoir le journal municipal par le biais d'internet, merci de nous transmettre votre demande à l'adresse cassagne.mairie@wanadoo.fr en précisant vos noms et adresse postale.

La parole est à Nous !

Au nom de Monsieur le Maire et de l'ensemble des membres du Conseil Municipal, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année à partager avec vos proches !! Comme le Père Noël est déjà passé à la Mairie, nous sommes heureux de vous glisser dans ce bulletin, une carte de notre beau territoire dissimulant de belles ballades, à vos chaussures de marche ou vos vélos !!!!
Monsieur le Maire et ses conseillers.

Erratum : Une erreur s'est glissée dans le précédent bulletin sur la composition du CCAS. Mme Sandrine LECLERC est membre en lieu et place de Mélanie BLANC.

Janvier :

2	Fermeture Agence Postale et Mairie	
7	Marche à Auzas	ASA
9	Vœux du maire	
17	Assemblée Générale à Mane	ASA
19	Permanence Service Local de l'Habitat	Mairie de Salies du Salat
22	Marche à Saint Martory	ASA
23	Galette des rois à la Salle des Fêtes de Cassagne	MCS Montagne
31-01 01-02	Weekend raquettes à Laruns	MCS Montagne

Février :

9	Marche à Lescuns	ASA
16	Permanence Service Local de l'Habitat	Mairie de Salies du Salat
16-20	Camp Ski	APEAI apeaijeunessa@gmail.com
21	Théâtre « Derrière la Porte » à Cassagne	CCSS
27	Marche à Prat Bonrepos	ASA

Mars :

16	Permanence Service Local de l'Habitat	Mairie de Salies du Salat
11 ou 18	Marche à Tourtouse et soupe aux choux	ASA
28	Parcours du cœur à Chein Dessus	ASA

Corps rédactionnel : Christelle JOULIA, Dominique ALACARAZ, Daniel THABARET et Sébastien ARJO avec la participation de Jacques DELOUVRIER (Article Gaz de Schiste) et Daniel RIBERE (Rugby).